



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 05463

Numéro SIREN : 393 949 896

Nom ou dénomination : A 2 C R PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2013 sous le numéro de dépôt 112763



1311287201

|                   |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2013-12-16                       |
| NUMERO DE DEPOT : | 2013R112763                      |
| N° GESTION :      | 1994B05463                       |
| N° SIREN :        | 393949896                        |
| DENOMINATION :    | A 2 C R PARIS                    |
| ADRESSE :         | 322 RUE DES PYRENEES 75020 PARIS |
| DATE D'ACTE :     | 2013/12/04                       |
| TYPE D'ACTE :     | ACTE SOUS SEING PRIVE            |
| NATURE D'ACTE :   | CESSION DE PARTS                 |

**CESSION DE PARTS SOCIALES**  
(par acte S.S.P. ne portant pas modification des statuts)

« page 1-2 »

**LES SOUSSIGNES :**

- Madame JAGUT née FEVRE Virginie née le 13.05.1970 à Asnières 92, demeurant 3, rue Charles Péguy 93260 Les Lilas « CEDANTS »
- Monsieur JAGUT Eric né le 22.04.1973 à Versailles 78, demeurant 3 rue Charles Péguy 93260 Les Lilas « CESSIONNAIRE »,

Madame JAGUT Virginie, soussignée de première part, est titulaire de 600 parts sociales d'une valeur nominale de 15,245 euros chacune composant le capital de la Société A.2.C.R. PARIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 9146 euros, dont le siège social est fixé à PARIS 75020, 322, rue des Pyrénées.

Ladite société constituée suivant acte sous seing privé à PARIS en date du 17 décembre 1993 enregistré et publié, est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 06191, le 19 avril 1994, publication journal de la loi du 12 janvier 1994 RCS 393 949 896.

Les parts susvisées ne sont représentées par aucun titre.

Il a été stipulé sous l'article 1690 du code des statuts de ladite société, que les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Ceci exposé, il est passé à la cession de parts, objets des présentes :

**CESSION DE PARTS**

Mme JAGUT Virginie cède et transporte, par ces présentes, sous les garanties habituelles à :

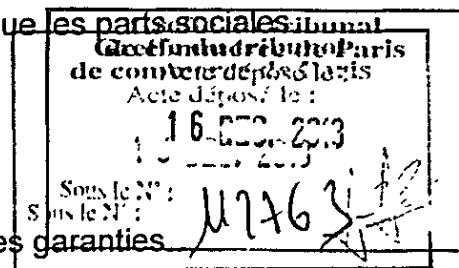
MR JAGUT Eric les 294 parts de 15,245 euros lui appartenant dans la société. Mr JAGUT Eric sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et aura seul droit à toute répartition qui pourra être effectuée. Mr JAGUT Eric sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées. PRIX : la présente est consentie et acceptée moyennant le prix de 4.482.03 euros que Mr JAGUT Eric a payé à l'instant même à Mme JAGUT Virginie qui le reconnaît et lui consent quittance.

**SIGNIFICATION A LA SOCIETE**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue de leur signification à la société ainsi que pour le dépôt en annexe au registre du commerce et des sociétés.

**FRAIS**

Les frais et droits des présentes et ceux qui seront la conséquence seront supportés par Mr JAGUT Eric qui s'y oblige.



## DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Madame JAGUT Virginie, gérante, déclare pour la perception des droits d'enregistrement que la présente cession de parts n'entraîne pas dissolution de la société et que les parts ne confèrent pas la jouissance de droits immobiliers. Elle déclare en outre que la présente société n'est pas à prépondérance immobilière au sens de l'article 1<sup>er</sup> du décret N°78-851

du 10 août 1978 et qu'en conséquence la présente cession n'entre pas dans le champ d'application de la loi du 19 juillet 1976 sur les plus values immobilières.

Fait en sept originaux dont un pour l'enregistrement, deux pour le dépôt de annexe du commerce et des sociétés, un à la gérance et un a chacune des parties.

FAIT A PARIS LE 04.12.2013

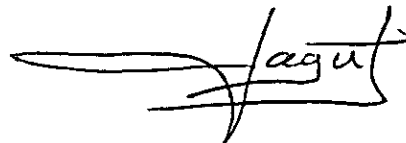
Cédant

JAGUT Virginie



Cessionnaire

Eric JAGUT



Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE BOBIGNY  
Le 06/12/2013 Bordereau n°2013/744 Case n°8

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Ext 6861

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

L'Agent des impôts

Ouiza MALOU  
Agent des finances publiques

